

**Projet de site Ramsar du Marais Vernier et de la Vallée de la Risle maritime
- Avis émis par le GNMH dans le cadre de la consultation menée
par voie électronique du 20 août au 21 septembre 2015 -**

Tous les avis exprimés (13) sont favorables, 3 avec « réserves » (DIT, CNPF et FNSEA) :

Etat

MEDDE-Direction des infrastructures de transport – courrier 21/09 : avis favorable sous réserve du retrait d'infrastructures routières du périmètre, puis accord sur maintien dans le périmètre avec mention des travaux prévus sur ces infrastructures dans la fiche descriptive du site

Agence de l'Eau Seine-Normandie - Courrier DG 21/09

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) - mail P. Graziani 4/09

Conseil général de l'écologie et du développement durable (CGEDD) – mail JP Thibault 21/08

Centre national de la propriété forestière (CNPF) – mail J Figuepron 16-09 : avis favorable avec réserves sur place de la popiculture

Associations

Humanité et Biodiversité – mail J Roulot 27/08

Réserves naturelles de France – mail L Barbier 24/08

Société nationale de protection de la nature (SNPN) – mail M Echaubard 24/08

Fondation Tour Du Valat – mail J Jalbert 21/08

Collectivités territoriales

Fédération nationale des Associations syndicales de marais (FNASM) – mail JM Gilardeau 24/08

Représentants des usagers

Fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels (FNCEN) – Courrier B Mounier 11-09

Fédération nationale des Syndicats des exploitants agricoles (FNSEA) – Courrier Commission Environnement 7/09 : avis favorable avec demande d'absence de contraintes nouvelles pour les agriculteurs.

Convention de Ramsar

Correspondant français du Groupe d'étude scientifique et technique Ramsar (GEST) – mail P Triplet 21/08